



RECRUTEMENT
prévisions & processus

– LE MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE DANS L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE

La progression des recrutements de cadres dans
l'agroalimentaire devrait se poursuivre en 2019

JUILLET 2019

L'industrie agroalimentaire a contribué à la création d'emplois cadres en 2018

- > Le nombre de recrutements de cadres a atteint un niveau record dans le secteur agroalimentaire avec 4 450 cadres recrutés en 2018 (+28 % par rapport à 2017).
- > Les promotions internes au statut de cadre ont, quant à elles, progressé de 53 % entre 2017 et 2018.
- > *In fine*, les créations nettes d'emplois cadres générées par le secteur agroalimentaire ont presque doublé, passant de 650 nouveaux postes de cadres en 2017 à 1 200 en 2018.

Les prévisions de recrutements de cadres sont à la hausse dans le secteur agroalimentaire pour 2019

- > Les entreprises de l'industrie agroalimentaire prévoient de recruter entre 4 540 et 4 760 cadres, soit une progression comprise entre 2 % et 7 % par rapport à 2018.
- > Ces prévisions se situent dans la lignée de celles enregistrées sur l'ensemble du marché de l'emploi cadre avec une hausse des recrutements qui pourraient osciller entre 2 % à 10 %.

Les entreprises de l'industrie agroalimentaire sont prioritairement en quête de cadres expérimentés et de cadres commerciaux

- > Les cadres expérimentés ayant plus de 10 ans d'expérience représenteraient un tiers des prévisions de recrutements des entreprises de l'industrie agroalimentaire (contre 23 % sur l'ensemble du marché de l'emploi cadre).
- > Les fonctions commerciale, services techniques et production industrielle rassembleraient, à elles trois, deux tiers des recrutements de cadres (respectivement 32 %, 19 % et 17 %).

Les recrutements dans le secteur alimentaire : bilan et perspectives

Selon les établissements interrogés dans le cadre des enquêtes annuelles réalisées par les Observatoires du secteur alimentaire, le climat des affaires se maintient favorablement depuis 2016. Il influe toujours positivement sur l'emploi.

Si la grande majorité des établissements (62 %) a déclaré des effectifs stables depuis 2 ans, un quart affiche toujours des effectifs en hausse. De plus, près de la moitié des établissements déclarent avoir recruté en 2018. Plus de 55 000 recrutements (contre 60 000 en 2017, 48 000 en 2016) ont ainsi été réalisés dans un contexte économique jugé favorable. 36 % des établissements ont déclaré, en effet, avoir connu une hausse de leur activité en 2018.

En termes de contrat, le CDI gagne du terrain (49 % des contrats en 2018 contre 47 % en 2017). 43 % des recrutements sont des CDD et 8 % concernent des contrats d'apprentissage ou des contrats de professionnalisation. Si les recrutements font la part belle aux moins de 30 ans, l'enquête montre une progression de 4 % des recrutements des plus de 50 ans.

Côté fonction, les recrutements 2018 se sont fortement recentrés sur le cœur de métier des industries alimentaires. 69 % des recrutements ont concerné les familles production/conditionnement, maintenance/installation et marquent une progression de 15 % par rapport à 2017. La proportion de cadres se maintient à 6 % avec une légère inflexion par rapport à 2017.

Toujours confrontés à de fortes difficultés de recrutements, les établissements ont renforcé en 2018 leur partenariat avec des organismes institutionnels tels que l'Apec, Pôle emploi et l'Apecita. Ils se sont également appuyés sur leur réseau professionnel et personnel pour obtenir des candidatures.

Quant aux projections 2019, l'embellie est annoncée même si la prudence reste de mise sur le nombre total de recrutements à réaliser.

— **2018 : UN EXCELLENT MILLÉSIMÉ POUR LES RECRUTEMENTS DE CADRES DANS L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE** —

En 2018, le marché de l'emploi cadre a été très dynamique : 266 400 cadres ont été recrutés, soit 11 % de plus qu'en 2017. Le secteur de l'industrie agroali-

mentaire a contribué à cette dynamique avec 4 450 cadres recrutés en externe, soit une augmentation de 28 % sur un an. C'est la plus forte progression tous secteurs d'activités confondus même si le volume de cadres recrutés reste modeste en comparaison d'autres secteurs (près de 56 000 embauches de cadres dans les activités informatiques).

Les entreprises de l'industrie agroalimentaire ont privilégié en 2018 les recrutements externes pour trouver les compétences cadres dont elles ont besoin. Ils représentent ainsi plus des trois quarts des postes pourvus alors que les promotions internes de salariés non cadre au statut de cadres (1 350 en 2018 et en forte progression sur un an) sont moins utilisées. La progression de 33 % des postes pourvus (recrutements de cadres + promotions internes au statut de cadre) entre en résonance avec des sorties de cadres (suite à une démission, un licenciement ou un départ à la retraite) orientées également à la hausse (+24 %

sur un an) et témoigne de la fluidité du marché de l'emploi cadre dans l'industrie agroalimentaire. Cette fluidité se traduit également par un renforcement du taux de turnover¹ (8,7 % contre 7 % un an auparavant) symbolisant une intensification des mouvements.

Au final, lorsque l'on déduit le nombre de sorties des postes de cadres pourvus, le secteur de l'industrie agroalimentaire a créé 1 200 emplois cadres en 2018. C'est presque deux fois plus que l'année précédente.

¹ Taux de turnover : (taux de recrutement + taux de sortie). Le turnover permet de mesurer le degré de dynamisme d'un marché.

Créations d'emplois cadres dans l'industrie agroalimentaire en 2018

	2017	2018	Évolution 2017/2018	Ensemble du marché 2018	Part de l'industrie agroalimentaire dans l'ensemble du marché
Recrutements (en CDI et CDD d'un an et plus)	3 480	4 450	+28 %	266 400	1,7 %
Promotions internes au statut de cadre	880	1 350	+53 %	60 200	2,2 %
Total des postes de cadres pourvus (recrutement et promotions internes au statut de cadre)	4 360	5 800	+33 %	326 600	1,8 %
Sorties (démission, licenciement, départ à la retraite, etc.)	3 710	4 600	+24 %	253 200	1,8 %
Solde de nouveaux postes cadres (postes pourvus – sorties)	650	1 200	+85 %	73 400	1,6 %

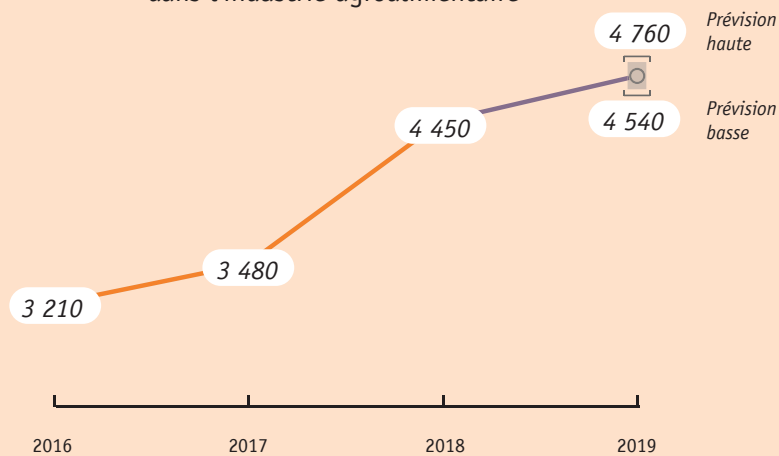
Source : Apec 2019

–PRÉVISIONS 2019 : LES RECRUTEMENTS CADRES CONTINUERAIENT D'AUGMENTER EN 2019–

Après une année 2018 de très bonne facture, les recruteurs du secteur agroalimentaire restent plutôt positifs quant à l'évolution des recrutements pour 2019. Les entreprises prévoient de recruter entre 4 540 et 4 760 cadres en 2019, soit une évolution comprise entre 2 % dans l'hypothèse la moins favorable et 7 % dans le meilleur des cas. Ainsi, le secteur

de l'industrie agroalimentaire pourrait représenter 2 % des embauches de cadres pour l'année 2019. Tous secteurs d'activités confondus, les entreprises envisageraient de recruter entre 270 000 et 292 000 cadres en 2019, soit une progression comprise entre 2 % et 10 % par rapport à 2018.

Évolution du nombre de recrutements de cadres dans l'industrie agroalimentaire

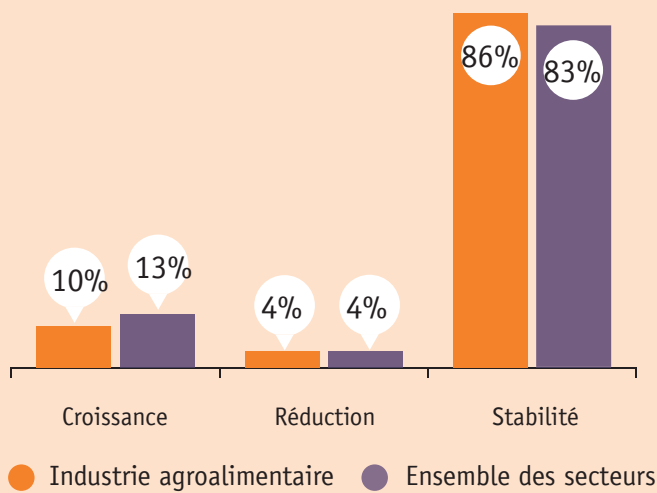


Source : Apec 2019

Les entreprises du secteur de l'industrie agroalimentaire font preuve de prudence quant à l'évolution de leur effectif cadre : 10 % d'entre elles envisagent une croissance de leur effectif cadre alors que seulement 4 % anticipent une réduction. Ces perspectives s'avèrent moins optimistes que celles émises par l'ensemble des entreprises et plus particulièrement

celles appartenant à l'industrie avec 16 % des structures envisageant des créations d'emplois cadres et 4 % une réduction. Les entreprises de l'industrie pharmaceutique ou encore des équipements électriques et électroniques, par exemple, affichent des perspectives de créations d'emplois cadres beaucoup mieux orientées que dans l'industrie agroalimentaire.

Perspectives des entreprises concernant l'évolution de leur effectif cadre en 2019



Source : Apec 2019

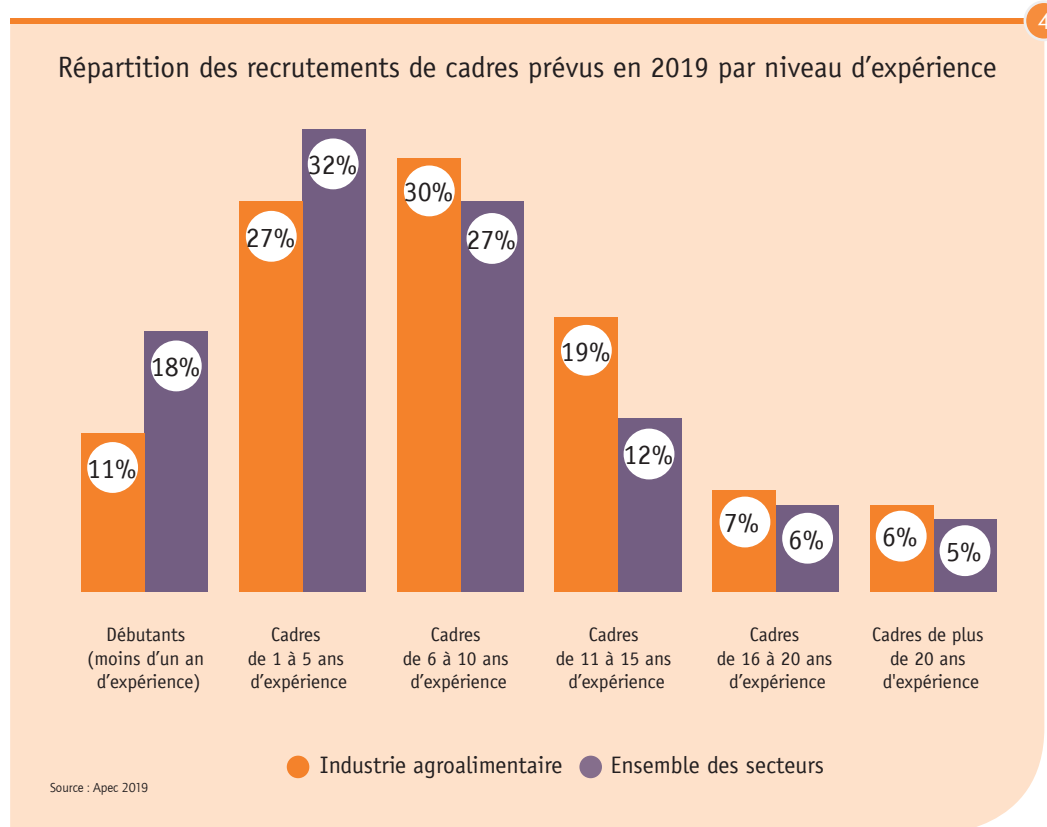
— **PROFILS RECHERCHÉS : LES CADRES EXPÉRIMENTÉS DE MEURENT LES PROFILS PRIVILÉGIÉS POUR 2019 DES ENTREPRISES DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE** —

Pour répondre à leurs besoins, les entreprises du secteur agroalimentaire se tourneraient, en 2019, davantage vers les cadres expérimentés et notamment ceux ayant plus de 10 ans d'expérience. Ces derniers représenteraient un tiers (32 %) des prévisions de recrutements contre 23 % pour l'ensemble du marché de l'emploi cadre. Ce recours à l'expérience est une constante dans l'industrie avec des compétences recherchées spécifiques : gestion de production, gestion

d'équipe, management, direction d'établissements... Des compétences qui requièrent un solide vécu professionnel.

À l'inverse, les cadres débutants ayant moins d'un an d'expérience et les cadres de 1 à 5 ans d'expérience seraient sous-représentés dans les recrutements du secteur agroalimentaire. Ils représenteraient respectivement 11 % et 27 % des intentions de recrutements pour 2019 contre 18 % et 32 % pour l'ensemble des secteurs d'activités.

Ces prévisions sont conformes aux recrutements réalisés en 2018, où les profils de cadres expérimentés avec plus de 10 ans d'expérience représentaient effectivement un recrutement sur trois dans le secteur agroalimentaire.



—

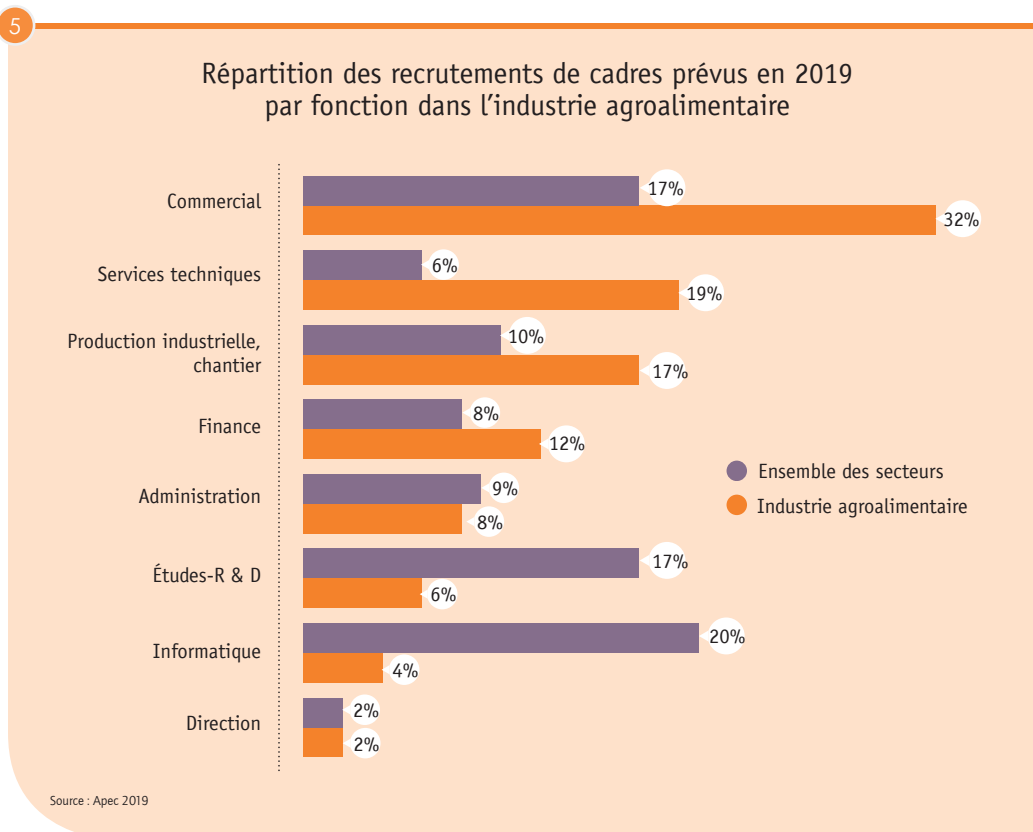
LA FONCTION COMMERCIALE, LES SERVICES TECHNIQUES ET LA PRODUCTION INDUSTRIELLE RASSEMBLERAIENT À EUX TROIS LES DEUX TIERS DES RECRUTEMENTS DE CADRES

—

Fonction transverse par excellence et pierre angulaire de la stratégie économique des entreprises, le commercial est le domaine privilégié des recruteurs de l'industrie agroalimentaire avec près d'un tiers des recrutements prévus en 2019. Les services techniques (achats, qualité, maintenance, logistique, sécurité) souvent connexes à l'industrie et la production indus-

trielle (responsable de ligne de production, ingénieur de fabrication, etc.) complètent le podium des familles de métiers les plus recherchées et représenteraient respectivement 19 % et 17 % des embauches prévues pour 2019. Ainsi, les entreprises de l'industrie agroalimentaire recruteraient des cadres dans l'une de ces trois fonctions dans deux cas sur trois.

La répartition des profils effectivement recrutés en 2018 dans le secteur vient corroborer les prévisions pour 2019 : 33 % des cadres recrutés en 2018 travaillent dans la fonction commerciale, 17 % dans les services techniques et 17 % dans la production industrielle.



—MÉTHODOLOGIE—

Cette publication commune Apec-Opcalim porte sur le « secteur alimentaire ». La notion de secteur correspond au périmètre de la Nomenclature d'activités françaises (NAF) de l'Insee : les industries alimentaires et la fabrication de boissons.

L'enquête annuelle de conjoncture de l'Apec sur les perspectives de l'emploi cadre en France.

Cette étude repose sur l'enquête annuelle de conjoncture sur l'emploi des cadres dans les entreprises du secteur privé. L'enquête est menée auprès d'un échantillon permanent de 10 000 entreprises représentatif de la répartition par région, par taille et secteur d'activité des salariés du secteur privé et représentant 1,8 millions de salariés dont 395 550 cadres. L'interrogation téléphonique s'est déroulée d'octobre à décembre 2018.

L'enquête Bilan 2018 / Perspectives 2019 de recrutements dans le secteur alimentaire des Observatoires du secteur alimentaire.

Cette enquête nationale a été réalisée par les Observatoires du secteur alimentaire entre le 14 décembre 2018 et le 22 février 2019. Elle a été menée auprès de 2 550 personnes responsables du recrutement au sein des entreprises interrogées. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de la structure réelle des établissements et extrapolés pour avoir une vision globale des recrutements sur l'ensemble du secteur au niveau national.

Pour être en adéquation avec le périmètre de l'enquête Apec, les résultats ont été calculés uniquement sur celui des établissements relevant des Industries Alimentaires et de la Coopération Agricole (hors Alimentation en Détail) recouvrant environ 409 000 salariés répartis dans 24 conventions collectives.

Pour plus d'informations sur l'enquête : www.observatoires-alimentaire.fr

– L'OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI CADRE –



L'observatoire de l'Apec réalise des études pour mieux comprendre le marché de l'emploi des cadres et anticiper les tendances à venir, en matière de modalités de recrutement et de fidélisation, de processus de mobilité, d'évolution des métiers et des compétences. Les études publiées s'articulent autour de trois grands axes :

- analyser les besoins, les difficultés et les processus de **recrutement** des cadres ;
- comprendre les **trajectoires** des cadres, leurs parcours et les inégalités qui peuvent en résulter ;
- révéler les évolutions des métiers et des **compétences** des cadres en lien avec les transformations sociétales.

LES DERNIÈRES ÉTUDES PARUES DANS LA COLLECTION

« RECRUTEMENT : PRÉVISIONS ET PROCESSUS »

- *Recrutements et pratiques de sourcing des cadres RH*, juillet 2019.
- *Note de conjoncture, 3^e trimestre 2019*, juillet 2019.
- *Prévisions 2019-2021 des recrutements de cadres en France*, juillet 2019.
- *Les ajustements face aux difficultés de recrutement de cadres*, juillet 2019.

Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site www.corporate.apec.fr > **Nos études**

Opcalim : Depuis le 18 décembre 2018, Opcalim fait partie d'Ocapiat l'Opérateur de Compétences (Opc) pour l'agriculture, la pêche, l'industrie agroalimentaire et les territoires. Cet opérateur représente en France 183 000 entreprises/dirigeants non-salariés et un peu plus de 1 339 000 salarié-e.s.



NOUS RENCONTRER, C'EST AVANCER.

ISBN 978-2-7336-1184-5
JUILLET 2019

Cette étude a été réalisée par la direction Données, études, analyses (DDEA) de l'Apec en partenariat avec Opcalim.

Directeur de la DDEA : Pierre Lamblin.

Équipe projet : Christophe Lenzi, Camille Azière, Marion Petit.

Pour Opcalim : Nathalie Lucas

Maquette : Daniel Le Henry

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES
51 BOULEVARD BRUNE – 75689 PARIS CEDEX 14

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0 809 361 212 Service gratuit + prix appel

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H

*prix d'un appel local

© Apec

Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CPME, U2P, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, CFTC Cadres, UGICT-CGT).

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).